



**Les maladies pulmonaires graves causées par le tabagisme :
deux fois plus meurtrières que le cancer du poumon**

Montréal, le 20 janvier 2019 – Incurable, la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) constitue la **troisième cause de mortalité au Québec et tue deux fois plus de personnes que le cancer du poumon dans le monde**. Entre 2001 et 2011, les personnes qui en étaient atteintes ont montré **un taux de mortalité – toutes causes confondues – près de trois fois plus élevé que celui des personnes non atteintes**, indique un rapport de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)¹, publié en 2017. C'est ce qu'a rappelé ce matin le Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS), en cette première journée de la **Semaine pour un Québec sans tabac**. Le slogan choc de la campagne traduit cette implacable réalité : **Arrêtez avant d'étouffer**.

Un problème de santé publique majeur

Directrice de santé publique de la Montérégie, la Dre Julie Loslier déplore que plus de **74 500 Montérégiens souffraient d'une MPOC** en 2015-2016. « Causé dans 85 % des cas par le tabagisme, ce trouble de santé dégénératif entraîne des difficultés respiratoires croissantes », dit-elle. Cette maladie est le plus souvent diagnostiquée chez les personnes de 35 et plus, mais les dommages irréversibles aux voies respiratoires et aux poumons peuvent avoir commencé des années auparavant. « **De nombreux patients reçoivent un diagnostic de bronchite aiguë, de toux ou d'infection des voies respiratoires alors qu'en réalité, les symptômes qu'ils présentent constituent une poussée aiguë de la maladie sous-jacente** », explique le Dr Jean Bourbeau, directeur de la Clinique de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) et du programme de réadaptation pulmonaire de l'Institut thoracique de Montréal du Centre universitaire de santé McGill. « **Comme ce trouble de santé est de 50 % à 70 % sous-diagnostiqué, on devrait voir bientôt monter en flèche le nombre de personnes qui en souffrent en raison du vieillissement de la population** », renchérit-il.



S'éteindre à petit feu

Les personnes aux prises avec la MPOC voient habituellement leurs symptômes s'aggraver d'une à quatre fois par année. **Ce sont des épisodes aigus de la maladie ou des crises pulmonaires.** La fréquence et la sévérité de ces crises vont augmenter au fur et à mesure que la maladie progresse. **« Ces crises peuvent être très handicapantes, nécessiter des soins médicaux d'urgence et même entraîner la mort. Leurs conséquences sont aussi graves qu'une crise cardiaque avec des taux de mortalité semblables durant et après l'hospitalisation »**, explique le Dr Bourbeau. **« La santé d'un patient qui subit une crise pulmonaire ne sera jamais aussi bonne qu'avant. »** Comme il s'agit d'une maladie liée au tabagisme, les femmes ne sont pas épargnées. « Depuis 2009, plus de femmes meurent de la MPOC que du cancer du sein », note le pneumologue. « Les personnes atteintes d'une MPOC courent également un risque élevé de contracter d'autres maladies, telles qu'une maladie cardiovasculaire, un cancer du poumon ou une pneumonie. **Dans les cas avancés, l'essoufflement – principal symptôme de la MPOC – entrave considérablement des activités simples comme parler, se laver et se vêtir. Par conséquent, l'isolement, l'anxiété et la dépression se mettent souvent aussi de la partie »**, précise-t-il.

Des coûts médicaux astronomiques

Sur le plan médical, **la MPOC est associée au taux d'hospitalisation le plus élevé parmi les principales affections chroniques au Québec et constitue la deuxième cause d'hospitalisation – toutes causes confondues – après les accouchements.**ⁱⁱ À l'échelle du pays, la MPOC est aussi associée à un taux de réhospitalisation plus élevé que les autres maladies chroniques. Ce problème de santé coûte cher. Selon le *Conference Board* du Canada, **les coûts médicaux attribuables à la MPOC devraient passer de 4 milliards de dollars en 2010 à 9,5 milliards de dollars en 2030, ce qui représente une augmentation de 140 %**ⁱⁱⁱ.

Un problème pressant en Montérégie

Selon le CQTS, cette situation est très préoccupante puisque **le taux de tabagisme est de 18,7 % chez les Montérégiens âgés de 12 ans et plus, soit 219 600 personnes.** **« On tend à l'oublier, mais le tabagisme est loin d'être un problème réglé dans notre société. Encore aujourd'hui, ce fléau fait de grands ravages et sape la qualité de vie, voire la vie tout court, de milliers de personnes.** Les dernières années d'une personne atteinte d'emphysème peuvent être très pénibles à vivre tant sur le plan physique que psychologique. De plus, le tabagisme fait non seulement souffrir les fumeurs, mais aussi leur famille. L'accompagnement d'un proche souffrant d'une maladie respiratoire grave représente une terrible épreuve. **En cette Semaine pour un Québec sans tabac, j'invite donc l'ensemble de la population à poser un geste concret pour réduire les conséquences du tabagisme. Par exemple, aidez un proche à arrêter de fumer ou mieux prenez la décision d'arrêter »**, souligne Marc Drolet, directeur général du CQTS. La population peut également se rendre sur le portail quebecsanstabac.ca afin de se renseigner sur cette problématique et visiter la [page Facebook Québec sans tabac](#) où de nombreuses publications originales seront diffusées d'ici le 26 janvier.



Cessez de fumer avec les services J'ARRÊTE

Pierre Gendron, porte-parole de la campagne cette année, a été durement touché par le tabagisme. « **J'ai assisté à la lente descente aux enfers de mon père qui souffrait d'emphysème. Je ne souhaite ça à personne. Le tabac, ce n'est pas un mode de vie, c'est un mode de mort!** » Le comédien encourage les personnes voulant s'affranchir du tabac à utiliser les services J'ARRÊTE. « Ils ont aidé plusieurs centaines de milliers de fumeurs à s'affranchir de leur dépendance, depuis maintenant 17 ans! **N'attendez pas un diagnostic de maladie pulmonaire grave pour passer à l'action. Faites-le pour vous, faites-le aussi pour ceux qui vous aiment et pour avoir la chance de voir grandir vos enfants et vos petits-enfants** », indique-t-il. Les fumeurs peuvent maximiser leurs chances de réussir en obtenant gratuitement le soutien offert **par téléphone** au **1 866 JARRETE** (1 866 527-7383), **par texto** (smat.ca), **via les centres d'abandon du tabagisme** partout au Québec et par Internet via le site jarrete.qc.ca (iquitnow.qc.ca).

À propos de la Semaine

Coordonnée par le CQTS, la *Semaine pour un Québec sans tabac* est réalisée grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux et avec l'appui indispensable de plusieurs centaines de partenaires à travers tout le Québec. Elle invite à l'action et mobilise les milieux de vie afin d'atteindre une société où le tabac et ses conséquences sont moins présents.

– 30 –

Renseignements

Claire Harvey

Relations médias, CQTS

Tél. : 514 948-5317, poste 229

Cell. : 514 912-8454

charvey@cqts.qc.ca

ⁱ DOUCET Mariève et Louis ROCHETTE. *Surveillance de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) : prévalence, incidence et mortalité au Québec de 2001 à 2011*. Institut national de santé publique du Québec. 2^e trimestre 2017. 16 pages [En ligne]. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2232> p. 12.

ⁱⁱ Statistiques sur les hospitalisations au Canada. Institut canadien d'information sur la santé. https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/hospch-inpatientallosdiagsurg-2016-2017_fr.xlsx Tableau 2.

ⁱⁱⁱ HERMU, G., et al., *Cost Risk Analysis for Chronic Lung Disease in Canada*, T.C.B.o. Canada, Editor. 2012: Economic Performance and Trends. "Table 15 shows the calculated economic burden associated with COPD from 2010 to 2030, at 10-year intervals." 62 pages. [En ligne]. <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=4585> p.24.